



Personne de contact
Muriel Haldemann
T +41 31 511 38 47
muriel.haldemann@anq.ch

A l'attention des directions et responsables
des mesures ANQ des cliniques de psychia-
trie pour adultes, ainsi que d'enfants et
d'adolescents

Berne, le 14 mai 2024

MESURES DE L'ANQ EN PSYCHIATRIE POUR ADULTES ET EN PSYCHIATRIE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS

- **Rapport national sur la qualité des données 2023**
 - **Informations sur les travaux en cours et les développements continus**
 - **Offre de formation à partir de l'année de mesure 2024**
 - **Agenda**
-

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions vivement d'avoir transmis les données de l'année de mesure 2023 dans les délais fixés. Vous pouvez télécharger le rapport national sur la qualité des données 2023 de la psychiatrie stationnaire pour adultes ([lien](#)) et de la psychiatrie stationnaire d'enfants et d'adolescents ([lien](#)) sur la plateforme de partage de l'ANQ. Pour des raisons de confidentialité, veuillez noter que nous avons utilisé dans ces rapports le code connu par vos soins.

- **Développement continu du tableau de bord des résultats**

À l'avenir, les possibilités de présenter et d'analyser les résultats seront fortement développées. Dans un nouveau tableau de bord, les cliniques peuvent compiler et afficher des analyses individuelles, notamment sur les résultats par groupe de diagnostic, par sexe ou par niveau de formation. Grâce au téléchargement optionnel d'autres variables, il est également possible de réaliser des analyses spécifiques à chaque clinique, p. ex. par service. Des benchmarks annuels sont prévus pour certains indicateurs. La procédure pour la transmission des données et le contrôle de la qualité des données via la plateforme moniQ reste inchangée. L'utilisation du nouveau tableau de bord des résultats est facultative. Les coûts sont pris en charge par l'ANQ. Cette démarche permet aux cliniques de mieux utiliser leurs données pour le développement de la qualité, sans générer de dépenses supplémentaires non souhaitées.

La mise en ligne de la 1ère version avec toutes les fonctions de base est prévue en août 2024, parallèlement à la mise à disposition des résultats de mesure 2023 spécifiques aux cliniques.

- **Amélioration de la qualité des données**

La qualité des données des mesures réalisées en psychiatrie doit encore être améliorée, ce qui s'applique en particulier aux données propres aux cliniques qui doivent obligatoirement être transmises à l'Office fédéral de la statistique (OFS). Il s'agit de variables issues des données minimales (données MB) et des données complémentaires Psychiatrie (données MP) de l'OFS. A partir de l'année de mesure 2025, une adaptation graphique sera effectuée afin de proposer une représentation différenciée de la proportion de variables incomplètes et de sensibiliser ainsi davantage les cliniques. Dans une étape ultérieure, les cas incomplets seront exclus de l'analyse.

Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur le contrôle des données en cours d'année. L'année de mesure 2024 est activée sur moniQ depuis le 2 mai 2024 et l'intégralité des résultats de mesure peut désormais être vérifiée en cours d'année.

- **Manuel de mesure - nouvelles versions**

Les deux manuels de mesure de la psychiatrie pour adultes et de la psychiatrie d'enfants et d'adolescents ont été révisés. La nouvelle [version 8.0 de la psychiatrie pour adultes](#) et la nouvelle [version 6.0 de la psychiatrie d'enfants et d'adolescents](#) sont valables dès à présent et disponibles sur le portail web de l'ANQ.

- Les **glossaires des instruments de mesure HoNOS et HoNOS 65+** (psychiatrie pour adultes) ont été harmonisés et révisés. Les nouvelles versions (3.0) sont en ligne sur le [portail web de l'ANQ](#) depuis mai.

- **Formations**

Le relevé uniforme des instruments de mesure entre les différentes institutions est essentiel pour la comparabilité et la qualité des données de mesure. Le bureau de l'ANQ a revu les formations dans le domaine de la psychiatrie et proposera à partir de 2024 des formations HoNOS et HoNOSCA exclusivement internes aux cliniques. De plus amples informations sur la nouvelle offre de formation sont disponibles sur le [portail web de l'ANQ](#). En cas d'intérêt pour une formation interne, vous pouvez volontiers vous adresser au bureau de l'ANQ à l'adresse : psychiatrie@anq.ch.

En lieu et place d'une formation sur le relevé des mesures limitatives de liberté (MLL), le nouveau [groupe d'experts](#) soutient le bureau de l'ANQ pour toutes les questions ayant trait à cette thématique.

Nous vous remercions de bien vouloir consulter l'**agenda** ci-après et restons à votre entière disposition pour toute information ou question supplémentaire.

Avec nos cordiales salutations,
ANQ



Muriel Haldemann
Responsable Psychiatrie



Gaia Garuffi
Cheffe de projet junior Psychiatrie/Réadaptation

Agenda - Psychiatrie pour adultes

Dates	Thème	Informations/rapports
<i>Importance des symptômes et mesures limitatives de liberté</i>		
Août 2024	Rapports spécifiques aux différentes cliniques 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en ligne des rapports spécifiques aux différentes cliniques sur moniQ - Activation du tableau de bord des résultats amélioré
Août/septembre 2024	Commentaires sur les résultats 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Envoi des documents à commenter - Possibilité pour les cliniques de commenter les résultats 2023 en vue de la publication transparente
17 octobre 2024	Publication des résultats 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Envoi des documents de publication (10 jours ouvrables avant la publication transparente) - Publication transparente des résultats 2023 sur le portail web de l'ANQ et diffusion du communiqué de presse
<i>Satisfaction des patients en psychiatrie pour adultes</i>		
Avril à juin 2024	Mesure de la satisfaction des patients	<ul style="list-style-type: none"> - La dernière mesure de la satisfaction des patients avec le questionnaire bref de l'ANQ.
Août 2024	Mise en ligne des résultats spécifiques aux différentes cliniques 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats spécifiques aux différentes cliniques sont mis en ligne sur le tableau de bord des résultats de w hoch 2.
Février/mars 2025	Commentaires sur les résultats 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Envoi des documents à commenter - Possibilité pour les cliniques de commenter les résultats 2024 en vue de la publication transparente
Mars 2025	Publication des résultats 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Envoi des documents de publication (10 jours ouvrables avant la publication transparente) - Publication transparente des résultats 2024 sur le portail web de l'ANQ et diffusion du communiqué de presse

Agenda - Psychiatrie d'enfants et d'adolescents

Dates	Thème	Informations/rapports
<i>Importance des symptômes et mesures limitatives de liberté</i>		
Août 2024	Rapports spécifiques aux différentes cliniques 2023	- Mise en ligne des rapports spécifiques aux différentes cliniques sur moniQ
Août/septembre 2024	Commentaires sur les résultats 2023	- Envoi des documents à commenter - Possibilité pour les cliniques de commenter les résultats 2023 en vue de la publication transparente
17 octobre 2024	Publication des résultats 2023	- Envoi des documents de publication (10 jours ouvrables avant la publication transparente) - Publication transparente des résultats 2023 sur le portail web de l'ANQ et diffusion du communiqué de presse
<i>Satisfaction des patients en psychiatrie d'enfants et d'adolescents</i>		
Janvier à décembre 2023	Année de mesure 2023	- Mesure de la satisfaction des patients (enquête auprès des parents et des enfants/adolescents)
Février 2024	Mise en ligne des résultats spécifiques aux différentes cliniques 2023	- Les résultats spécifiques aux différentes cliniques sont mis en ligne sur le tableau de bord des résultats de w hoch 2.
Juillet/août 2024	Commentaires sur les résultats 2023	- Envoi des documents à commenter - Possibilité pour les cliniques de commenter les résultats 2023 en vue de la publication transparente
Septembre 2024	Publication des résultats 2023	- Envoi des documents de publication (10 jours ouvrables avant la publication transparente) - Publication transparente des résultats 2023 sur le portail web de l'ANQ et diffusion du communiqué de presse
Année de mesure 2024 - Pause de la mesure		